

Informations de base	
2023/2968(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
DEA - Procédure d'acte délégué	
Conditions pour la classification, sans essais, des lambris et revêtements muraux extérieurs en bois massif en ce qui concerne leur réaction au feu	
Complétant 2008/0098(COD)	
Subject	
2.10.03 Normalisation, norme et marque CE/UE, certification, conformité	
3.40.07 Industrie du bâtiment et de la construction	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
10/11/2023	Publication du document de base non-légal	C(2023)07486	
10/11/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
22/11/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
21/02/2024	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		